

## A propos de la conférence de presse de la HAS du 15 novembre

### Sur la nouvelle recommandation sur le dépistage du cancer du col par le frottis cervico vaginal

- diffusion presse -

En tant que membres du groupe de travail, nous regrettons d'apprendre fortuitement la tenue de cette conférence de presse. Nous n'avons été ni prévenus, ni sollicités pour y participer. Nous regrettons que le statut de porte parole de ce groupe soit accordé à un seul spécialiste hospitalier alors que c'est avant tout un problème de soins primaires, donc préférentiellement de médecine générale, d'autant qu'à notre connaissance ce praticien n'a pas reçu mandat pour s'exprimer au nom du groupe de travail.

Le texte final ne reflète pas ce qu'avait décidé le groupe de travail quant au rôle du médecin généraliste dans ce dépistage puisque nous y lisons encore que « le dépistage du cancer du col de l'utérus s'appuie en premier lieu sur les gynécologues médicaux et gynécologues-obstétriciens » Nous aurions apprécié lire « Tous les médecins doivent sensibiliser les femmes à l'intérêt du dépistage du cancer du col de l'utérus qui s'appuie en premier lieu sur le frottis de dépistage qui doit être pratiqué par des médecins formés à sa pratique ».

Si nous avions été présents, nous aurions souhaité aborder la question des conflits d'intérêts avec l'industrie, désignés comme « majeurs » par la HAS, de certains membres influents du groupe de travail, mais passés sous silence dans le texte final malgré nos demandes répétées.

Ceci explique sans doute pourquoi la HAS, tout en prônant le frottis, prend position sur la vaccination pour la prévention du cancer du col en choisissant de prendre pour référence le chiffre erroné de 70% d'efficacité annoncé par le laboratoire contre moins de 20% pour la FDA tout HPV confondu, même pour le groupe vaccinal idéal « per protocol » n'ayant jamais été en contact avec le virus...or cette référence conditionne et biaise l'intérêt économique de la vaccination ! Pour autant le document de synthèse affiche de sérieuses réserves sur ce vaccin comme le risque de « **diminution de l'utilisation du préservatif ou du recours au dépistage du cancer du col de l'utérus ou à l'inverse d'augmentation du nombre de cancers du col de l'utérus dus à des types d'HPV oncogènes autres que 16 et 18** » concluant que « **l'augmentation du taux de couverture du dépistage joue un rôle plus important sur la baisse du nombre de cancers et de la mortalité que l'augmentation du taux de couverture de vaccin** » Pour en arriver là, il a fallu batailler durant des mois !

Pour prendre connaissance de cette recommandation et des conflits d'intérêts des membres du groupe, aller sur : <http://www.medocean.re/2010/11/invitation-presse-%C2%AB-les-petits-dejeuners-de-la-has-%C2%BB/>

Nous appelons la HAS à une gestion rigoureuse des conflits d'intérêts de ses experts, dans le respect de la législation et ses propres règles internes et pour éviter des recours comme celui actuellement examiné par le Conseil d'Etat concernant une recommandation précédente

<http://formindep.org/spip.php?article392>. C'est le seul moyen de ne pas décrédibiliser la recommandation finale et l'institution dont elle émane.

Dr Philippe de Chazournes, Dr Catherine Dormard, membres du groupe de travail